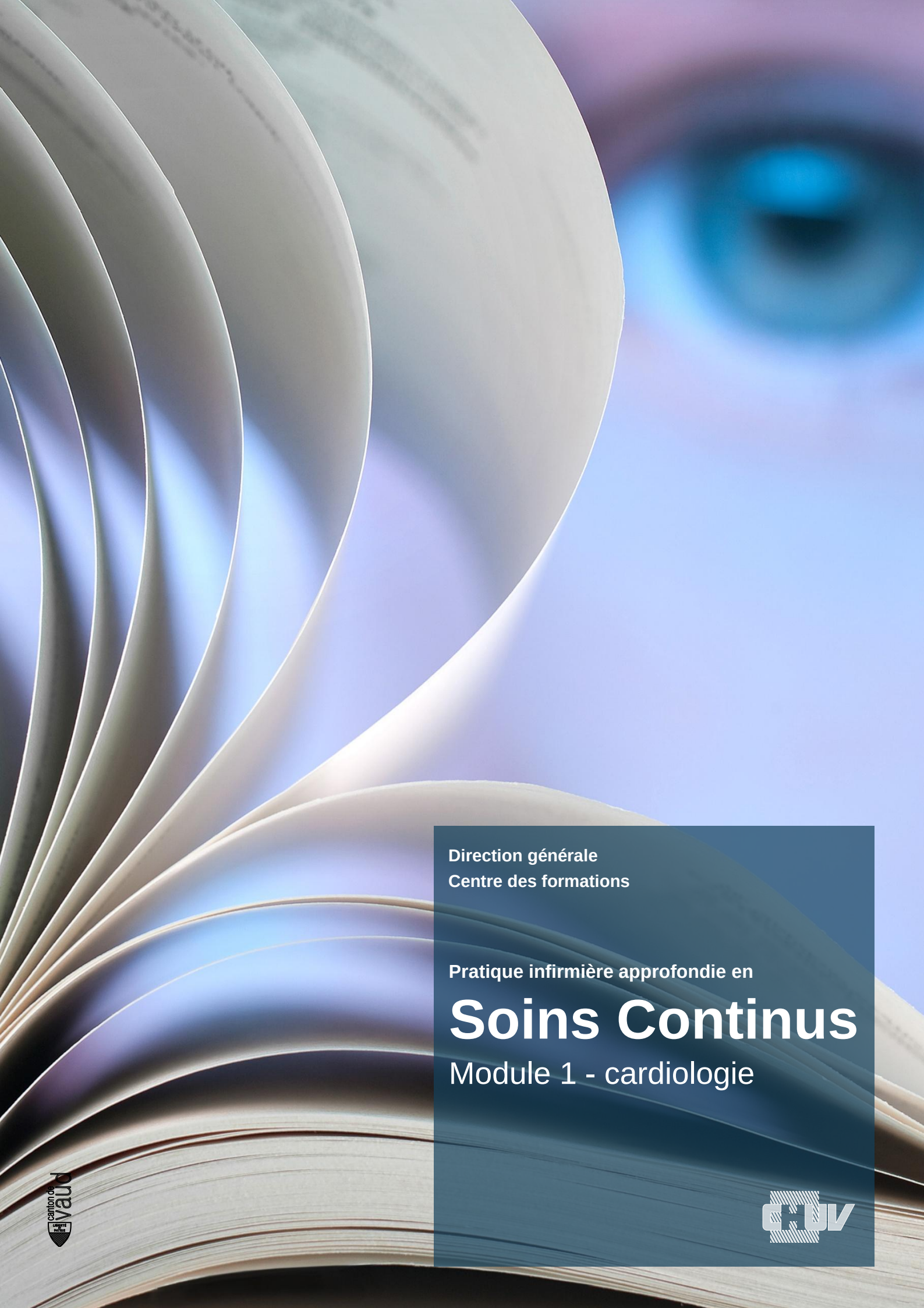




Direction générale
Centre des formations

Pratique infirmière approfondie en

Soins Continus

Module 1 - cardiologie

INTRODUCTION

Ce module de formation s'adresse aux infirmières et aux infirmiers travaillant dans l'unité de soins continus. Il comprend un enseignement théorique de 8,5 jours et un enseignement clinique, accompagné par une infirmière certifiée en soins intensifs, durant 3 jours.

Cette formation vise l'approfondissement des compétences infirmières dans une perspective d'optimisation des soins professionnels, sécuritaires et équitables offerts aux patients hospitalisés dans les soins continus¹.

COMPETENCES

L'infirmière ou infirmier de soins continus :

- analyse sa pratique professionnelle et assure l'adéquation de ses prestations avec les résultats attendus
- conçoit et réalise des prestations de soins infirmiers diagnostiques, curatifs et préventifs dans des situations de soins aigus de courte et longue durée
- applique les prescriptions et procédures strictement définies pour assurer la sécurité du patient et l'efficacité de l'offre en soins continus
- développe et affermit ses compétences relationnelles afin de répondre aux besoins du patient et de son entourage
- s'implique et collabore par son discours et ses actes, dans le fonctionnement et le développement des équipes de soins

Objectifs du module

Ce module permet à l'infirmière ou infirmier de soins continus :

- d'approfondir ses connaissances d'anatomie et de physiologie de la fonction cardiovasculaire
- de développer ses connaissances concernant les pathologies, équipements et traitements couramment rencontrés dans l'unité
- de transférer dans sa pratique quotidienne les contenus des cours théoriques afin d'appliquer des soins et surveillances de qualité aux différents patients pris en charge

PUBLIC-CIBLE

Infirmier et infirmière diplômée travaillant (ou projetant de travailler) dans un service de soins continus du CHUV.

¹ Les soins professionnels, sécuritaires et équitables sont définis par l'Association Suisse des Infirmières et Infirmiers (ASI). ASI-SBK (2007). Responsabilité et qualité dans les soins infirmiers. Position éthique 2.

PRE-REQUIS (obligatoires)

- Lectures préalables (fournies 1 mois avant le début des cours)
- Certification BLS
- Validation du module E-learning « troubles du rythme cardiaque »

PEDAGOGIE

La formation est guidée par les principes de la pédagogie des adultes, de l'approche par compétences, de l'alternance intégrative et de la pratique réflexive.

VALIDATION

Le module fait l'objet d'une procédure de validation formalisée. Celle-ci comprend :

- Un test de connaissances à visée diagnostique en début de formation
- Un test de connaissances théoriques à la fin de la formation
- Trois bilans formatifs réalisés à la fin de chaque enseignement clinique.

L'attestation de réussite est décernée aux collaborateurs ayant réussi avec succès les épreuves de validation et ayant participé à 90% des cours théoriques et enseignements cliniques.

Dans l'éventualité du développement d'un certificat en soins continus, ce module de formation serait reconnu et permettrait une réduction du temps de formation.

RESPONSABLES

- Mme Maria-José Eusébio : responsable de filière pour les Etudes postdiplôme en Soins Intensifs, Service Formation Continue de la Direction des soins.
- Mme Béatrice Chevrier, Infirmière-enseignante pour les Etudes postdiplôme en Soins Intensifs, Service Formation Continue de la Direction des soins.
- Groupe de travail clinique : M. Philippe Thomas, ICS et Mme Muriel Gasser, ICSI du Département de Médecine.

INFOS PRATIQUES

Conditions d'admission

Le bulletin d'inscription, validé par l'ICS du service, est à adresser au Secrétariat du Centre des formations CHUV, Bugnon 21, 1011 Lausanne

Fax : 021 314 1828 ou Courriel : forminfo@chuv.ch

Prix

Pour les collaboratrices et collaborateurs du CHUV, la formation est prise en charge par la Direction des soins.



Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue